

L'assemblée générale au pays d'Appenzell, 23/24 avril 1960

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **55 (1960)**

Heft 1-2-fr

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'assemblée générale au pays d'Appenzell, 23/24 avril 1960

De nombreux témoignages oraux ou écrits nous autorisent à dire que rarement une assemblée générale a réjoui le cœur et l'esprit de ses participants comme cette expédition en terre d'Appenzell, un jour de Landsgemeinde. Mais comment s'étonner de l'allégresse générale: nos amis ligueurs des deux Rhodes, aussi bien que le gouvernement et le peuple d'Appenzell, nous ont reçus d'une façon à la fois si simple, si belle et si cordiale, que nous en sommes tout vibrants de reconnaissance.

Ce n'est qu'*avant* ces grandes journées que nous avons eu du souci, car nous savions le nombre de lits, de places à table et de sièges de tribune dont nous disposions, et nous voyions celui des inscriptions s'enfler de jour en jour. Et vint le pénible moment où nous fûmes obligés de faire ce que nous avons toujours pu éviter jusqu'à présent: fermer le guichet, et dire aux inscrits de la dernière heure, avec une sincère désolation, qu'il était trop tard.

Au début de l'après-midi du samedi 23 avril, l'impressionnante cohorte des 350 participants montait à Herisau, premier lieu de réunion, à travers les coteaux appenzellois parés d'une fraîche verdure printanière. A quatre heures commençait à la salle du casino notre *assemblée statutaire*. De puissantes cloches de vaches et de beaux pans de broderie d'Appenzell, symboles du pays, ornaient la scène, où le président central, M. Erwin Burckhardt, salua ses fidèles et remercia nos amis appenzellois et leurs autorités de leur cordial accueil. Il se félicita plus particulièrement de la présence d'une bonne soixantaine de Romands, venus de l'autre bout du pays, sans doute pour pouvoir assister une fois à l'une de nos célèbres Landsgemeinden. Mais, au-delà du Sântis, il y a aussi Werdenberg, la plus petite ville de Suisse, que le « Heimatschutz » se propose de rénover de fond en comble, l'automne prochain, grâce à la vente de l'Ecu d'or – appelée à être complétée par une collecte auprès des grandes entreprises de l'économie suisse. Son succès sera assuré si les membres de la Ligue qui ont des relations avec ces milieux apportent leur concours à la direction du « Heimatschutz ».

Remplaçant M. Henri Naef, vice-président, retenu par la maladie, M. *Von der Mühl*, de Lausanne, souhaita la bienvenue aux Romands et leur traduisit les propos présidentiels. Puis le président de la section des Rhodes-extérieures, M. *Werner Appenzeller*, exprima sa joie d'une aussi impressionnante visite. Il annonça le prochain cinquantenaire de la section appenzelloise, à laquelle le travail n'a jamais manqué. Dans un petit pays comme les Rhodes-extérieures, où la liberté est une vieille tradition et où chaque citoyen se sent un petit roi sur ses terres, il est particulièrement malaisé d'éviter, en matière d'urbanisme, des erreurs et des inconséquences de toutes sortes, et d'obtenir que la construction se développe harmonieusement. Les ligueurs vouent surtout leur attention à l'aspect des places de village et de Landsgemeinde. Enfin M. *Walter Bleiker*, vice-président du Grand Conseil, apporta les salutations du gouvernement cantonal, occupé, à la même heure, à préparer la Landsgemeinde du lendemain. Il avait eu l'attention de faire remettre à tous les congressistes la belle brochure « Land am Sântis ».

On aborda alors l'ordre du jour proprement dit. Le procès-verbal de l'assemblée de Zurich fut approuvé. Il en fut de même du rapport annuel, rédigé par le secrétaire général, et que les membres pourront lire dans le présent fascicule. Idem pour les comptes, présentés par le trésorier, M. *Louis Allamand*, et qui bouclent avec un déficit de Fr. 4847.-. L'un ou l'autre de nos lecteurs s'étonnera peut-être que cela soit possible, vu les sommes que la Ligue encaisse chaque année grâce à la vente de l'Ecu d'or; mais celle-ci fait l'objet d'un compte séparé, et c'est seulement dans le compte principalement alimenté par les cotisations des membres qu'il y a un petit trou à boucher. (Voir le chapitre des comptes dans le rapport annuel.)

L'assemblée se leva pour honorer la mémoire de trois éminents ligueurs, récemment décédés: *Edmond Fatio*, de Genève, *Johann Lütolf*, de Lucerne, et *Wilhelm von Arx*, de Soleure, dont les nécrologies ont paru dans la Revue. Pour terminer, le poète bernois *Emile Balmer*, lisant des extraits d'un de ses ouvrages, emmena ses auditeurs à travers le pays, en une promenade où les défauts et les vertus de chaque canton sont dépeints avec beaucoup d'humour.

C'était l'heure de visiter Herisau. La promenade confirma les propos du président de la section appenzelloise sur la difficulté d'appliquer les principes du « Heimatschutz » dans une commune éparpillée sur ses collines. Les très belles maisons bourgeoises des riches familles d'autrefois voisinent avec les demeures au charme presque rustique des petites gens; et parmi elles, les tristes bâtiments de la fin du siècle dernier et de la « haute conjoncture » dans l'industrie de la broderie, affirment leurs prétentions. Aujourd'hui encore, où de nouvelles fortunes s'amassent, certains bâtisseurs semblent avoir oublié à leur tour que ce qui convient à la banlieue zuricoise ne convient pas à Herisau. Exemple: le nouveau magasin d'alimentation qui se dresse à quelques pas de l'église et de l'hôtel de ville.

Pendant ce temps, les membres de l'association du costume avaient orné de verdure printanière les tables de la salle où l'on venait d'expédier les affaires de la Ligue, et des cusines se répandaient d'engageants fumets. L'on se mit à table, et l'on trouva à côté de son assiette plusieurs gentilles attentions: un mouchoir appenzellois ourlé à la main, un « biscôme » fourré à la pâte d'amande (spécialité locale), une pochette de cartes illustrées avec des dessins de C. Rechsteiner, enfin la brochure offerte par le gouvernement cantonal. Un orchestre à cordes d'Urnäsch agrémenta le banquet, au cours duquel M. A. Kläger, conseiller de commune, salua l'assistance au nom de la ville.

Au dessert, le rideau de scène se leva et, devant les yeux ravis des spectateurs, apparut le peuple montagnard des deux Rhodes, dans ses plus beaux atours. Avec un art sans apprêts, il dansa et chanta, montra les jeux et les coutumes alpestres. Cette simplicité de bon aloi enchantait l'assistance. Comme président de la Fédération suisse des costumes, M. Laur expliqua le sens du spectacle, releva les particularités du costume, et sut faire apprécier aux ligueurs du patrimoine national le privilège de voir réunis au pied du Säntis, pour une représentation folklorique commune, les représentants de deux Rhodes qui d'ordinaire « rentrent leur foin dans des granges séparées ». Ce fut une belle soirée, où nos nombreux amis welches manifestèrent un plaisir particulièrement vif. Et c'est de tout cœur que le président, M. Burckhardt, remercia tous les artisans de cette réussite.

Seconde journée

Le soleil se leva dans un ciel immaculé. Et les organisateurs de la journée constatèrent avec soulagement que la partie était gagnée. La longue file des autocars s'enfonça bientôt dans le pays appenzellois, en direction de la montagne. Les maisons de bois à pignon pointu, avec leurs fenêtres d'anciennes caves à tissage au ras du sol, parsemaient les prairies toutes reverdies; les places de village, aussi mignonnes que vénérables (en particulier celle d'Urnäsch), s'ouvraient à la joie dominicale. Par ci par là, un citoyen déjà prêt pour la Landsgemeinde, sabre au côté, marchait sur la route et répondait familièrement à nos signaux.

Le premier but à atteindre était la Schwägalp, au pied de la grande paroi rocheuse du Säntis. De prairies en forêts de sapins, la route montait en décrivant de nombreux virages. Plus on s'élevait, plus s'accumulaient les nuées; ici et là, les derniers amas de neige de l'hiver prolongeaient dans l'ombre leur existence, tandis que sur les pentes exposées fleurissaient les crocus et les soldanelles. Quand on arriva à la grande place de parc de la Schwägalp, un méchant petit vent soufflait et l'on se croyait soudain revenu une saison en arrière. Les plus vaillants partirent

Assemblée générale 1960:
fraîcheur matinale à la
Schwägalp, au pied du
Säntis.



en exploration et admirèrent l'impressionnante paroi de rochers, à demi cachée dans les nuages; les autres allèrent se réchauffer au restaurant. Mais bientôt sonna l'heure du départ, et l'on retrouva le printemps à plus basse altitude.

A Appenzell, la foule emplissait toutes les rues du beau village abondamment pavoisé. C'était manifestement le grand jour de l'année. Un vieil usage veut que la Landsgemeinde commence à midi. Le « Heimatschutz » s'y conforma en prenant de bonne heure une collation, principalement composée de la non moins traditionnelle saucisse aux herbes accompagnée de salade aux pommes de terre. L'avoyer Broger (vice-président du Conseil d'Etat) ne manqua pas, quelques instants avant d'aller siéger devant le peuple assemblé, d'adresser ses souhaits de bienvenue à la Ligue du patrimoine national et de lui présenter le pays et ses habitants. Il nous assura que ceux-ci continuent à vivre selon les vieux usages, et que l'Appenzellois ne se sent vraiment chez lui et les pieds sur la terre que dans son village. Après cette introduction, on était bien préparé à assister, avec toute la population réunie sur la place, à la Landsgemeinde. Très aimablement, le gouvernement avait réservé au « Heimatschutz » la plus grande partie de la tribune d'honneur: une attention qui montrait combien sa visite était appréciée. Quelque deux mille citoyens, portant le sabre ou la baïonnette au côté, étaient rassemblés à nos pieds, dans l'enceinte réservée. Aucun d'eux n'avait à légitimer sa présence d'une autre manière: « L'arme au côté suffit à donner le droit de vote », dit la loi sur la Landsgemeinde. Lorsque sonnèrent les cloches de midi, on entendit en même temps, dans le lointain, les échos d'une fanfare. Derrière celle-ci marchaient, au pas de procession, entourés de vastes drapeaux, les membres du gouvernement et du tribunal cantonal, revêtus de la toge noire. Cortège d'une dignité sans pareille.



*L'inoubliable « Lands-
gemeinde » d'Appenzell.
Dans le « Ring », les
citoyens des Rhodes-
Intérieures. Au premier
plan, sur l'estrade qui leur
avait été réservée, les
ligueurs du Patrimoine
national.*

Le peuple se découvrait. Le gouvernement s'installa sur la « chaise », c'est-à-dire sur l'estrade dressée à son intention, les deux grandes épées cantonales étant fixées de chaque côté de la tribune. Le Landammann *Dörig* fit rapport sur les affaires publiques de l'année écoulée, non sans faire une brève incursion dans la politique fédérale et internationale. L'ancien usage d'apporter sur la « chaise » un sac officiel, contenant le bénéfice de l'année en pièces sonnantes et trébuchantes, est malheureusement tombé en désuétude. Ce furent ensuite les élections. Le Landammann rendit le sceau officiel qui lui avait été confié comme symbole de son pouvoir, et se retira. Mais le peuple, à l'unanimité, lui renouvela sa confiance, de sorte qu'il put reprendre le sceau. On en vint alors au moment le plus émouvant de la cérémonie: le Landammann et le peuple sont, suivant la coutume ancestrale, « liés par serment ». Le vice-Landammann lut dans le vieux livre la formule du serment, que le Landammann nouvellement réélu répéta mot pour mot, les trois premiers doigts de la main droite levés, et qui contient entre autres la promesse « de n'accepter d'aucun prince étranger, ni d'aucune personne, pensions, gratifications ou commissions, si ce n'est au profit de la caisse commune ». C'est un souvenir de l'époque du service étranger. Une fois que le Landammann a prêté serment, c'est le tour du peuple. Une forêt de mains rugueuses se dresse. Le Landammann lit la formule, paragraphe par paragraphe. La place de la Landsgemeinde devient comme une église invisible et, à voix sourde, le peuple articule, dirait-on, les répons d'une messe: « J'ai bien compris ce qui vient de m'être lu et notifié. – Je m'y tiendrai toujours fidèlement. – Et je demande à Dieu et aux Saints de m'aider. – Amen. »

Les élections suivantes furent animées. Ici et là, de la foule des citoyens porteurs

d'arme, fusaient des propositions inattendues pour la « chaise ». Il fallait alors compter les voix, et l'on put admirer combien cela était fait rapidement, sûrement, et en toute équité.

On passa alors à la discussion des affaires. Pour les principales, qui avaient été expliquées à chaque citoyen dans un écrit, le « message de Landsgemeinde », personne ne demanda la parole. Toutes furent acceptées à de fortes majorités. Le seul point qui pouvait inquiéter était le projet d'agrandissement de l'hôpital d'Appenzell, devisé à 3,3 millions de francs. Deux hommes montèrent sur l'estrade pour défendre ce projet: l'administrateur de l'établissement actuel, devenu trop petit, et un ecclésiastique. L'un et l'autre surent trouver les paroles intelligentes, simples et propres à toucher le cœur de leurs auditeurs, et à leur faire comprendre qu'ils se devaient, à eux-mêmes comme à leurs femmes et leurs enfants, de consentir à l'aménagement de cet hôpital. A la satisfaction générale, la réponse populaire fut un oui décidé. On put ainsi clore la Landsgemeinde dans une atmosphère détendue. Dans le même ordre où elles étaient venues, les autorités prirent la direction de l'hôtel de ville, au son de la « marcia solenne », et, de là, se dispersèrent pour aller participer aux assemblées des « Rhodes » (= anciennes communautés de voisinages) qui se tenaient, avec leur drapeau, en divers points du village. Les rues et les auberges s'emplirent d'une foule joyeuse et bavarde. Des vendeurs installés aux carrefours offraient toutes les variétés de friandises qui, un jour de Landsgemeinde, font l'agrément des dames et des enfants. Mais le soussigné, lui, a fait une autre trouvaille: dans une quincaillerie, il vit plusieurs belles épées de Landsgemeinde, dont l'ancienneté ne faisait pas de doute, à vendre! Mi-indigné, mi-curieux, il entra et demanda ce que cela signifiait. On lui expliqua que les jeunes gens, aujourd'hui, préfèrent se rendre à la Landsgemeinde avec leur baïonnette militaire, de sorte que plus d'un sabre de famille reste inutilisé. Il posa aussitôt les trois « thunes » sur la table et s'en alla avec un sabre qui fut peut-être taché de sang étranger, heureux de pouvoir le rapporter à son fils, originaire des Rhodes-intérieures pour un quartier, en souvenir de ses ancêtres.

Les ligueurs du patrimoine national eurent eux aussi le temps de se désaltérer, puis l'on se rassembla pour un nouveau départ. Par monts et vaux, on roula d'abord en direction de Gais et de sa célèbre place, puis de Stoss où se découvrit le magnifique panorama de la vallée du Rhin et des montagnes du Vorarlberg. Aimablement, nos amis appenzellois escortèrent leurs hôtes dans le bas-pays saint-gallois, resplendissant d'arbres en fleurs, et où les coteaux attiédés par le foehn produisent un vin généreux. Tantôt l'on déplorait de voir passer si rapidement une belle demeure ancienne, un château, un site merveilleux; tantôt l'on se félicitait de ne pas attarder son regard sur des édifices moins... édifiants. Ceux qui étaient là comprendront ce que nous voulons dire. Au bout d'une demi-heure, les cars recommencèrent à grimper, et amenèrent bientôt les participants au nouveau casino de Heiden. On s'attabla avec plaisir devant des assiettes bien garnies, et l'on échangea une fois encore ses impressions de la journée, que le président, M. Burckhardt, résuma en termes excellents. Mais surtout, il remercia le « Heimatschutz » des deux Rhodes de sa réception.

Une magnifique route en corniche, dominant le lac de Constance, amena finalement la cohorte jusqu'à Saint-Gall. Déjà, de sombres nuages obscurcissaient le ciel; mais ils arrivaient trop tard pour compromettre cette belle journée. Ce n'est que le lundi matin, quand la neige tomba et recouvrit les plaines comme à Noël, que l'on put voir à quel péril la Landsgemeinde et la Ligue du patrimoine avaient échappé. C'était une chance insigne. Nous concluons là le récit de ce congrès en terre appenzelloise, en remerciant de tout cœur ceux qui nous ont aidés à l'organiser, et en l'inscrivant au livre d'or de nos souvenirs.

E. L.

Trad. C. B.